

PONT L'ABBÉ - TROC ET PUCES de FORCE T

DIMANCHE 3 MAI 2026 - OUVERT A TOUS !

PARKING E. LECLERC COUVERT et PLEIN AIR

En 2025, + de 4000 Visiteurs et + de 180 Exposants. Cette foire est organisée par FORCE T en PAYS BIGOUDEN.

Cette association a pour but de réunir des bénévoles pour organiser des événements au profit du **TÉLÉTHON**

RÉSERVATIONS et INSCRIPTIONS avant le 25 AVRIL 2026 à FORCE T en Pays Bigouden, 11 résidence Louis Hémon
29120 PONT- L'ABBÉ TEL. 06.99.07.57.06 COURRIELS : ghislaineforcet@gmail.com ou forcet.bigouden@gmail.com

RÈGLEMENT GÉNÉRAL de la FOIRE :

- FORCE T organise le DIMANCHE 3 MAI 2026 une foire aux puces sur le parking couvert et « plein air » du Centre Commercial E. LECLERC, à PONT L'ABBÉ (29120), route de Saint-Jean-Trolimon.
- La foire est ouverte à tous : professionnels, particuliers, associations régies par la loi 1901. Ouverture au public à 9h00.
- Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tout recours contre l'organisateur.
- Conformément à la loi, les organisateurs appliqueront la nouvelle réglementation concernant la vente-déballage. **INTERDICTION de vendre ou d'acheter des animaux vivants. INTERDICTION également pour les exposants d'avoir sur place une bouteille de gaz. Les particuliers attestent sur l'honneur de leur non-participation à 2 autres manifestations de même nature pour l'année civile en cours.**
- L'inscription sera définitivement enregistrée à réception du bulletin dûment rempli, signé et accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une attestation sur l'honneur et du montant du droit de place (chèque à libeller à FORCE T en PAYS BIGOUDEN). Il ne vous sera pas envoyé de courrier de confirmation.
- LES ORGANISATEURS NE SONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES CONDITIONS CLIMATIQUES DIFFICILES.
- Tout désistement devra être signalé au plus tard 3 jours avant la date de la foire, afin de prétendre à un éventuel remboursement.
- L'accueil des exposants se fera à partir de 6H30 et jusqu'à 8h suivant le fléchage spécifique. Ils doivent être munis de leur fiche d'inscription et de la même pièce d'identité photocopiée.
- Chaque exposant se verra attribuer un numéro d'emplacement auquel il devra se tenir (l'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription). Un emplacement correspond à une alvéole de stationnement sur le parking (2,50 m de façade x 5m de profondeur). Possibilité de stationner sur l'emplacement réservé (si linéaire supérieur à la longueur du véhicule, au moins 2 ou 3 alvéoles à réserver).
- Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées et les issues de secours dégagées. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout étalage ne correspondant pas à l'esprit et au style de la foire.
- Exposition éventuelle sur tables personnelles ou tables payantes dans la limite des disponibilités (à réserver à l'inscription).
- Tout emplacement non occupé une demi-heure avant le début de la foire (8h30) pourra être réattribué (si problème voir organisateurs).
- Les exposants s'engagent à ouvrir leurs stands de 9h à 18h, et ne pas quitter les lieux avant 18h. Une collation sera offerte en matinée.
- Le droit d'entrée pour les visiteurs est fixé à 1,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans).
- FORCE T décline toute responsabilité en cas de vol, casse, dégradation des marchandises exposées ou tout autre incident dans l'enceinte ou aux abords de la manifestation. Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. Il incombe aux exposants de pourvoir ou non à leur assurance.
- FORCE T se réserve L'EXCLUSIVITÉ de la RESTAURATION RAPIDE sur place (buvette, boissons chaudes, crêpes, sandwiches, frites, saucisses...)
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre, à respecter l'environnement et les installations mises gracieusement à leur disposition par notre partenaire, l'hypermarché E. LECLERC de PONT L'ABBÉ.

PONT L'ABBÉ - DIMANCHE 3 MAI 2026 - TROC ET PUCES
PARKING COUVERT et PARKING PLEIN AIR E. LECLERC.

BULLETIN D'INSCRIPTION et ACQUITTEMENT DU DROIT DE PLACE

(Chèque à libeller à FORCE T en PAYS BIGOUDEN) (Inscription à renvoyer AVANT LE 25 AVRIL 2026 avec photocopie d'une pièce d'identité et attestation sur l'honneur pour les particuliers) à FORCE T en Pays Bigouden, 11 rue Louis Hémon 29120 - Pont-l'Abbé

PROFESSIONNEL * PARTICULIER * ASSOCIATION * (représentée par) *(Rayer les mentions inutiles)
Je soussigné(e) : NOM..... PRÉNOM..... ADRESSE :
C.P..... VILLE COURRIEL@..... TEL.....

Un emplacement correspond à une alvéole de stationnement sur le parking (façade 2,50m x profondeur 5m)

		TARIFS	RÉSERVATIONS	MONTANT
EMPLACEMENT	SOUS COUVERT	10 €	x	= €
EMPLACEMENT	PLEIN AIR	7 €	x	= €
TABLE de 2 mètres	En + de l'emplacement	4 €	x	= €
BANC de 2 mètres	En + de l'emplacement	2 €	x	= €

+ 2€ pour RECEVOIR le bulletin d'inscription par la Poste. Je réserve pour un MONTANT TOTAL de : €

Nature des marchandises exposées :

PIÈCE D'IDENTITÉ A PRÉSENTER LE 3 MAI 2026 A L'ENTRÉE (ORIGINAL DE LA PIÈCE PHOTOCOPIÉE) :

Nature : N° délivré par le

Pour les professionnels, RAISON SOCIALE : N° SIRET :

Je déclare avoir pris connaissance de ce document et l'accepte sans réserve.

A le SIGNATURE :